



## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd floor, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Portefeuille de revenu équilibré (désigné le *Portefeuille*) cherche à offrir un équilibre entre le revenu et la possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des parts de fonds communs de placement canadiens et mondiaux.

Stratégies de placement : Le Portefeuille investit principalement dans des parts de fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Le Portefeuille a, dans des conditions du marché normales, une composition de l'actif stratégique à long terme de titres à revenu fixe (45 % – 75 %) et d'actions (25 % – 55 %). Le conseiller en valeurs peut examiner et rajuster la composition de l'actif, à son entière discrétion, selon la conjoncture économique et la valeur relative du revenu et des titres de participation.

#### Risque

Le Portefeuille est un portefeuille équilibré mondial neutre qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 décembre 2020, le niveau de risque global du Portefeuille est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

#### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désigné *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 1 117 348 \$ au 31 décembre 2019 à 1 110 572 \$ au 31 décembre 2020, en baisse de 1 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 34 573 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie T4 du Portefeuille ont dégagé un rendement de 3,6 % pour la période, contre 8,7 % pour son indice de référence principal, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada

(désigné l'*indice de référence principal*). L'indice mixte du Portefeuille, tel qu'il est décrit sous *Rendements composés annuels* dans la section *Rendement passé*, a dégagé un rendement de 3,8 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il s'avère plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de celui de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 33 % dans des titres à revenu fixe canadiens, de 23 % dans des actions mondiales, de 20 % dans des titres à revenu fixe à rendement élevé, de 17 % dans des actions canadiennes et de 7 % dans des titres à revenu fixe mondiaux.

Au cours de la période, la deuxième vague de la pandémie a continué de déferler et des mesures de confinement ont été mises en place pour enrayer la propagation de la COVID-19. Toutefois, les vaccins de Pfizer Inc. et de Moderna Inc. se sont avérés plus efficaces que prévu lors de leurs essais cliniques finaux et ont reçu l'approbation d'urgence des autorités sanitaires de certains pays. La distribution a déjà commencé et un nombre limité de doses est disponible, tandis que des milliards d'autres devraient être produites tout au long de 2021.

L'économie canadienne est entrée en récession au cours du deuxième trimestre 2020, les mesures de confinement prises en réponse à la propagation de la COVID-19 ayant considérablement ralenti l'activité économique à la fin du mois de mars. Le produit intérieur brut du Canada a chuté à un rythme record au deuxième trimestre. Grâce à l'assouplissement des restrictions imposées par la santé publique, l'économie du Canada a crû à un rythme sans précédent au troisième trimestre. L'économie canadienne s'est toutefois à nouveau contractée en octobre, les taux d'infection à la COVID-19 ayant continué à grimper et les gouvernements ayant imposé de nouvelles mesures de confinement.

En raison des fermetures d'entreprises, des millions d'emplois ont été perdus et le taux de chômage a atteint son niveau le plus élevé jamais

enregistré. Le marché de l'emploi s'est toutefois amélioré au cours de la seconde moitié de la période, les restrictions imposées par la santé publique ayant été assouplies et l'activité des entreprises ayant redémarré. Cela dit, le taux de chômage au Canada était toujours supérieur à 8 % en décembre, contre environ 5,5 % au début de l'année 2020.

Les marchés boursiers canadiens ont terminé la période en légère hausse. L'approbation et la distribution de plusieurs vaccins vers la fin de la période ont ravivé la confiance des investisseurs et l'activité économique. Dans l'espoir que cette pandémie prenne fin et que l'économie se redresse, les investisseurs se sont de nouveau tournés vers les secteurs cycliques, qui avaient fait l'objet d'une liquidation massive au début de la période. Dans l'ensemble, les secteurs des technologies de l'information et des matériaux sont ceux qui ont le mieux fait, tandis que les secteurs de l'énergie et des soins de santé ont décliné. Dans le secteur de l'immobilier, la pandémie a accéléré l'adoption des tendances existantes comme le passage au commerce électronique, ce qui a eu une incidence négative sur l'immobilier de détail et a favorisé l'immobilier industriel.

Au Canada, le taux d'inflation a reculé, la diminution des prix de l'énergie et un recul considérable de la demande des consommateurs ayant pesé sur la hausse des prix. Pendant le confinement du printemps, le taux d'inflation a été négatif pour la première fois depuis 2009. Le taux d'inflation a terminé la période bien en deçà de la cible de 2 % de la Banque du Canada.

En réponse à la dégradation considérable des conditions économiques, la Banque du Canada a réduit à trois reprises son taux d'intérêt de 50 points de base (désignés les *pdb*) chaque fois, en mars. Cela a entraîné la baisse du taux d'intérêt à un jour de la Banque du Canada qui est passé à 0,25 %. La Banque du Canada a également mis en œuvre un programme d'achat d'obligations pour stimuler l'économie et maintenir le bon fonctionnement des marchés des capitaux.

De même, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désignée la *Réserve fédérale*) a réduit de 50 *pdb* et de 100 *pdb* son taux d'intérêt au cours de deux réunions tenues en mars, les mesures de confinement prises en réponse à la pandémie de COVID-19 ayant pratiquement paralysé l'activité économique. Cela a permis d'abaisser la fourchette cible du taux des fonds fédéraux de 0,00 % à 0,25 %.

En réponse aux programmes de relance sans précédent qui ont maintenu les rendements à l'échelle mondiale à des creux historiques, le cours des actions a dégringolé davantage en mars avant de se redresser. L'économie américaine s'est redressée plus rapidement que prévu, et la reprise en Chine a également été vigoureuse. Le secteur des loisirs est celui qui a été le plus défavorablement touché par la deuxième série de mesures de confinement, tandis que le secteur manufacturier a continué de faire bonne figure. Fait important, les consommateurs semblaient en pleine forme. La volatilité du marché a faibli après les élections américaines et l'annonce d'un vaccin. Bien que la récession ait été plutôt dure en 2020, le revenu disponible des ménages a continué d'augmenter grâce aux généreux transferts gouvernementaux. Les politiques monétaires ont été très accommodantes et les banques centrales ont déclaré qu'elles

maintiendraient ces politiques jusqu'à ce que les taux de croissance et d'inflation reviennent à leur niveau cible.

Le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance est celui qui a le plus compromis le rendement du Portefeuille par rapport à celui de l'indice de référence des fonds sous-jacents, suivi du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial.

Le Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial a été l'artisan du rendement du Portefeuille par rapport à celui de l'indice de référence des fonds sous-jacents, suivi du Fonds commun d'obligations internationales Impérial et du Mandat privé d'actifs réels Renaissance.

### Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1<sup>er</sup> avril 2020.

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'économie mondiale et une volatilité des marchés des capitaux. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Portefeuille.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

#### Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Portefeuille (désigné le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés selon la valeur liquidative du Portefeuille, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

#### Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée la *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désigné le *fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

#### Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille.

#### Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Portefeuille sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignés les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires

discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Portefeuille pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Portefeuille et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Portefeuille. Les parts du Portefeuille sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Portefeuille.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Portefeuille, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

#### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignés les *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de

courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Portefeuille. Toute commission récupérée est versée au Portefeuille.

Au cours de la période, le Portefeuille n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

#### *Opérations du Portefeuille*

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné le *courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat

ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

#### *Dépositaire*

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Portefeuille (désigné le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée la *STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

## Portefeuille de revenu équilibré

### Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour les périodes closes les 31 décembre.

#### Actif net par part<sup>1</sup> du Portefeuille – parts de catégorie T4

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Actif net au début de la période</b>	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,33 \$	0,48 \$	0,41 \$	0,46 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,02	(0,02)	0,04	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	–	0,51	(0,34)	(0,08)	0,01
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	0,34 \$	1,00 \$	0,04 \$	0,41 \$	0,32 \$
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,26 \$	0,12 \$
Des dividendes	0,06	0,05	0,05	0,05	–
Des gains en capital	–	–	0,07	0,12	0,05
Remboursement de capital	0,12	0,04	–	–	0,06
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	0,42 \$	0,40 \$	0,41 \$	0,43 \$	0,23 \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	10,39 \$	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

#### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T4

	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	746 409 \$	728 504 \$	602 609 \$	696 908 \$	293 153 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	71 828 806	69 664 352	61 327 462	68 254 559	28 800 683
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,21 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,22 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,19 %	1,14 %	1,17 %	1,21 %	1,19 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,04 %	0,06 %	0,05 %	0,06 %	0,05 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,13 %	11,04 %	15,44 %	11,13 %	6,49 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	10,39 \$	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

*Portefeuille de revenu équilibré*

**Actif net par part<sup>1</sup> du Portefeuille – parts de catégorie T5**

	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Actif net au début de la période</b>	10,13 \$	9,61 \$	10,09 \$	10,13 \$	10,01 \$ <sup>b</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des produits	0,31 \$	0,47 \$	0,40 \$	0,46 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	0,02	(0,02)	0,04	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,05)	0,52	(0,34)	(0,06)	–
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,26 \$</b>	<b>1,00 \$</b>	<b>0,03 \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>0,31 \$</b>
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,26 \$	0,12 \$
Des dividendes	0,06	0,05	0,05	0,05	–
Des gains en capital	–	–	0,07	0,12	0,08
Remboursement de capital	0,21	0,14	0,10	0,07	0,09
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,48 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,29 \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>9,97 \$</b>	<b>10,13 \$</b>	<b>9,61 \$</b>	<b>10,09 \$</b>	<b>10,13 \$</b>

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 décembre 2016.

<sup>b</sup> Prix de souscription initial.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T5**

	2020	2019	2018	2017	2016 <sup>a</sup>
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	364 163 \$	388 844 \$	358 993 \$	422 126 \$	191 223 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	36 536 157	38 375 216	37 353 360	41 855 934	18 878 048
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,21 %	0,21 %	0,20 %	0,20 %	0,22 % *
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge<sup>6</sup></b>	1,18 %	1,14 %	1,16 %	1,21 %	1,17 % *
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,04 %	0,06 %	0,05 %	0,06 %	0,05 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	18,13 %	11,04 %	15,44 %	11,13 %	6,49 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	9,97 \$	10,13 \$	9,61 \$	10,09 \$	10,13 \$

<sup>a</sup> Données présentées pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 décembre 2016.

\* Le ratio a été annualisé.

<sup>4</sup> L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour la période close le 31 décembre 2020, la totalité des frais de gestion obtenus du Portefeuille était attribuable aux charges indirectes, aux services de conseil en matière de placement et au profit.

## Rendement passé

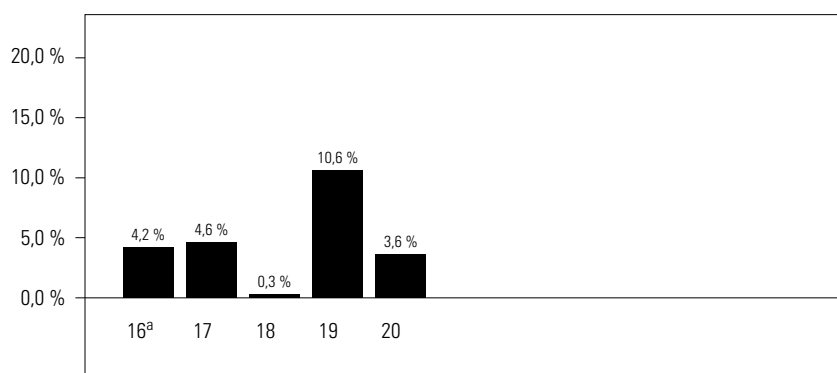
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

## Rendements annuels

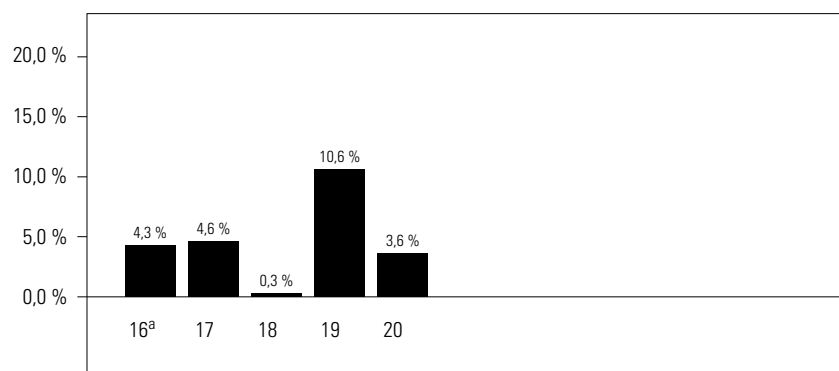
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Portefeuille pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie T4



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 2 juin 2016 au 31 décembre 2016.

Parts de catégorie T5



<sup>a</sup> Le rendement de 2016 couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 décembre 2016.

**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Portefeuille pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2020. Le rendement total composé annuel est également comparé aux indices de référence du Portefeuille.

L'indice de référence principal du Portefeuille est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice mixte du Portefeuille a été remplacé au cours de la période afin de mieux rendre compte de la composition stratégique de l'actif du Portefeuille.

L'indice mixte actuel du Portefeuille (désigné l'*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 20,7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 18 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond
- 15,3 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 13,5 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé
- 10 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
- 9 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada
- 6,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)
- 3,6 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure
- 2,9 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net)
- 0,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield
- 0,2 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate

L'indice mixte précédent du Portefeuille (désigné l'*indice mixte précédent*) était composé de ce qui suit :

- 20,7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 18 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond
- 15,3 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 13,5 % de l'indice mondial MSCI
- 10 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
- 9 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada
- 6,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)



## Portefeuille de revenu équilibré

- 3,6 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure
- 2,9 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net)
- 0,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield
- 0,2 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie T4	3,6 %	4,7 %				5,0 %	2 juin 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	8,7 %	5,6 %				4,1 %	
Indice mixte	3,8 %	5,0 %				4,7 %	
Indice mixte précédent	5,6 %	5,6 %				5,3 %	
Parts de catégorie T5	3,6 %	4,7 %				5,0 %	1 <sup>er</sup> juin 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	8,7 %	5,6 %				4,1 %	
Indice mixte	3,8 %	5,0 %				4,7 %	
Indice mixte précédent	5,6 %	5,6 %				5,3 %	

\* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate** suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité supérieure émis publiquement sur les principaux marchés nationaux et le marché des euro-émissions. Les titres admissibles doivent être de qualité supérieure (selon la moyenne des notes attribuées par Moody's, S&P and Fitch), d'une durée totale, de l'émission à l'échéance, d'au moins 18 mois; et avoir une durée à courir avant l'échéance d'au moins un an à la date de rééquilibrage et un barème à taux fixe.

**L'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield** suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure émis publiquement sur les principaux marchés nationaux et le marché des euro-émissions. Les titres admissibles doivent être de qualité inférieure.

**L'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond** est un indice obligataire diversifié se composant de titres de gouvernements et de sociétés, de titres hypothécaires et de titres adossés à des actifs, de bonne qualité ou mieux.

**L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure** est conçu pour mesurer le rendement de sociétés spécialisées en infrastructures établies partout dans le monde. L'indice couvre tous les secteurs du marché des infrastructures. Pour faire partie de l'indice, une société doit tirer au moins 70 % de ses flux de trésorerie du secteur des infrastructures.

**L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net)** est conçu pour suivre le rendement des sociétés immobilières cotées en Bourse et des FPI à l'échelle mondiale.

**L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada** mesure les rendements dégagés par les bons du Trésor à 91 jours.

**L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada** se veut représentatif du marché obligataire à court terme au Canada. Il comprend des obligations dont la durée résiduelle est égale ou supérieure à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

**L'indice des obligations universelles FTSE Canada** englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

**L'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)** mesure le rendement des obligations souveraines de qualité supérieure en monnaie locale à taux fixe. Il comprend actuellement les créances de gouvernements de plus de 20 pays, libellées en différentes monnaies, avec un historique de plus de 30 ans. « Couvert en \$ CA » représente une estimation proche du rendement pouvant être obtenu en couvrant l'exposition de l'indice, soit l'indice mondial des obligations d'État FTSE, en \$ CA.

**L'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé** est basé sur l'indice mondial MSCI, son indice-cadre, et comprend des actions de sociétés à grande et moyenne capitalisation de 23 pays développés. L'indice est conçu pour refléter le rendement des actions de l'indice-cadre (compte non tenu des FPI) dont le rendement en dividendes et la qualité sont supérieurs aux rendements en dividendes moyens et qui sont durables et persistants.

**L'indice mondial MSCI** est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé des titres des sociétés les plus représentatives de la structure du marché des pays développés en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

## Portefeuille de revenu équilibré

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis le dernier rééquilibrage de ce dernier.

Une analyse du rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence mixte est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

### Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2020)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et l'information additionnelle sur les fonds sous-jacents en consultant le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels). Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	29,0	Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, catégorie A	20,6
Fonds communs de placement d'obligations internationales	24,1	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance, catégorie S	17,7
Fonds communs de placement d'actions internationales	21,1	Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, catégorie A	15,3
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	15,3	Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, catégorie A	13,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4	Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, catégorie A	8,4
Services financiers	3,0	Mandat privé d'actifs réels Renaissance, catégorie S	7,3
Obligations en devises	2,8	Fonds commun d'obligations internationales Impérial, catégorie A	6,4
Contrats à terme standardisés – titres de participation	2,1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1	SPDR Gold Shares	0,9
Contrats à terme standardisés – revenu fixe	-0,9	République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	0,7
		iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	0,7
		Contrat à terme sur indice Euro Stoxx 50, décembre 2020	0,6
		République d'Indonésie, série FR81, 6,50 %, 2025/06/15	0,6
		Contrat à terme sur indice composé FTSE de Kuala Lumpur de Malaisie, janvier 2021	0,5
		Contrat à terme sur indice SPI 200 d'Australie, mars 2021	0,5
		République sud-africaine, série 2030, 8,00 %, 2030/01/31	0,4
		Contrat à terme sur Indice Hang Seng China Enterprises, janvier 2021	0,4
		VanEck Vectors Fallen Angel High Yield Bond ETF	0,4
		Contrat à terme sur le KOSPI 200 Index de Corée, mars 2021	0,4
		VanEck Vectors J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	0,3
		Fédération de Malaisie, série 0219, 3,89 %, 2029/08/15	0,3
		iShares Russell 2000 Value Index Fund	0,3
		République de Pologne, série 0428, 2,75 %, 2028/04/25	0,3
		République d'Indonésie, série FR78, 8,25 %, 2029/05/15	0,3
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2023/01/01	0,3

### **Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

---

**Fonds communs Impérial**

**Portefeuilles axés sur la production de  
revenu**

**Banque CIBC**

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 2S1

1-888-357-8777

**Site Web**

[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)

